

Programme d'études préuniversitaires *Sciences humaines*

INFORMATIONS SUR LE NOUVEAU PROGRAMME

Implanté au collégial dans plus de 60 établissements à partir de l'automne 2023 (ou de l'automne 2022 pour quelques collèges), le nouveau programme d'études préuniversitaires *Sciences humaines* conduit actuellement à la diplomation de ses premiers finissants. À compter de l'automne 2025, ils franchiront les portes des universités.

Bien que chaque établissement d'enseignement collégial mette en place sa propre version locale du programme axée sur certaines spécificités (thèmes, enjeux traités, etc.), le devis ministériel présente une structure, des buts et des objectifs communs à partir desquels sont formés les étudiantes et les étudiants.

Le présent document expose les modifications majeures apportées au programme d'études *Sciences humaines* ainsi que des informations sur sa structure.

Modifications majeures au programme d'études

60 périodes d'enseignement additionnelles

Une hausse de 45 heures d'enseignement permet d'introduire un nouvel objectif sur les méthodes de travail intellectuel (MTI), favorise l'accès à une diversité de disciplines en sciences humaines (SH) et valorise le caractère scientifique et multidisciplinaire du programme. Une hausse de 15 heures d'enseignement a également été allouée à l'objectif sur l'histoire du monde.

Ouverture à un plus large éventail de disciplines en SH

Pour permettre d'éviter toute spécialisation hâtive, l'accès à une diversité de disciplines a été élargi, tant sur le plan de l'initiation que sur celui de l'approfondissement. Le programme d'études initie désormais les étudiantes et les étudiants à un minimum de 5 disciplines des SH et limite chaque discipline du champ d'études à 150 heures d'enseignement (3 cours au maximum). L'accès à une pluralité de disciplines en SH pourra orienter ces personnes dans leur choix de programme d'études à l'université.

Enjeux de société et réalités et perspectives autochtones

L'un des sept buts du programme d'études invite les collèves à traiter de certains enjeux de société (inégalités sociales et économiques, préservation de l'environnement, respect des minorités, etc.) participant à l'exercice de la citoyenneté (ex. : droits et responsabilités à l'intérieur d'une société démocratique, pluraliste et ouverte sur le monde). Les réalités et perspectives des Premières Nations et des Inuits occupent également une place de choix dans l'analyse des enjeux traités.

Nouvel objectif sur les MTI

L'ajout d'un objectif de méthodologie vise l'atteinte d'une nouvelle compétence en méthodes de travail intellectuel (MTI). L'étudiante ou l'étudiant pourra développer et renforcer les habiletés nécessaires à la réussite de ses études collégiales et universitaires dans le domaine des SH : compréhension et rédaction de textes, recherche documentaire, travail en équipe, nouvelles technologies, communication orale, etc.

Actualisation des objectifs de méthodologie

Les deux objectifs portant sur l'analyse rigoureuse et critique de données scientifiques en SH sont maintenus, mais suivent une nouvelle orientation. Un premier objectif est axé plus précisément sur les méthodes qualitatives permettant de réaliser une recherche scientifique, alors qu'un second objectif porte sur l'interprétation de données au moyen de l'analyse quantitative. À la différence de l'objectif sur les méthodes quantitatives de l'ancien programme, le nouvel objectif en analyse quantitative se veut davantage axé sur l'usage et la place des données quantitatives dans le champ des SH.

Référence aux réalités québécoises dans les objectifs d'initiation

Même si leurs objets d'études se distinguent, tous les objectifs d'initiation doivent aborder des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises ou souligner la place de la discipline dans un contexte québécois. Un certain accent sur le Québec permet ainsi de démontrer à l'étudiante ou à l'étudiant l'application des SH dans sa collectivité de référence.

Nouvel objectif sur l'histoire mondiale

Le nouvel objectif sur l'histoire du monde vise à examiner des éléments fondamentaux de cette histoire, du XV^e siècle à nos jours, en reconnaissant les héritages historiques antérieurs au XV^e siècle dans la formation de l'Occident et du monde moderne et contemporain. Un ajout de 15 heures permet d'allouer 60 heures d'enseignement à l'objectif d'initiation en histoire.

Expériences pédagogiques pluridisciplinaires et sur le terrain

Sur le plan de l'approfondissement, deux nouveaux objectifs optionnels peuvent favoriser des initiatives originales de la part des équipes enseignantes :

- L'objectif « Enjeu thématique » permet la création de cours portant sur des sujets d'actualité ou à caractère historique traités sous l'angle d'une pluralité de disciplines en SH.
- L'objectif « Observation » encourage de son côté un enseignement hors des salles de classe qui peut impliquer, par exemple, l'observation de réalités sociales, culturelles, historiques, etc., des enquêtes de terrain, des séjours culturels ou des voyages d'études.

Structure du nouveau programme

La structure du nouveau programme est à la fois simplifiée et améliorée : 23 objectifs regroupés en 4 blocs, pour une formation comprenant entre 765 et 810 heures (plutôt que 705 à 750 heures) :

- Le bloc « Méthodologie et intégration » compte 4 objectifs, dont le nouvel objectif sur les MTI. Au total, un minimum de 195 heures d'enseignement doit être alloué aux objectifs de méthodologie et d'intégration (env. 25 % de la formation).
- Le bloc « Initiation » compte 11 objectifs : 3 objectifs demeurent obligatoires (économie, histoire et psychologie) et au moins 2 objectifs au choix s'y ajoutent (administration, anthropologie, civilisations anciennes, géographie, science politique, sciences des religions, sociologie et, dans les établissements anglophones, philosophie). Un minimum de 240 heures est ainsi réservé aux objectifs d'initiation.
- Le bloc « Approfondissement » propose 3 objectifs : « Analyse » (obligatoire) ainsi qu'« Observation » et « Enjeu thématique » (au choix). Au lieu d'un minimum de 90 heures, ce sont au moins 135 heures qui sont consacrées à un ou plusieurs objectifs d'approfondissement. Contrairement aux autres blocs, un même objectif peut donner lieu à plusieurs cours différents.
- Le bloc d'objectifs facultatifs regroupe les 5 préalables à l'admission dans certains programmes d'études universitaires. Les objectifs de biologie, de mathématique et de statistiques et probabilités sont maintenus, mais le nombre d'heures d'enseignement allouées à deux des objectifs facultatifs en mathématique a été réduit de 75 à 60 (calcul intégral ainsi qu'algèbre linéaire et géométrie vectorielle).

Enfin, contrairement au programme précédent, qui ne fixait pas de maximum, le nouveau programme d'études établit un maximum de 150 heures d'enseignement par discipline en SH. L'annexe en page 4 compare le nouveau programme au précédent.

Informations supplémentaires

- [Sciences humaines \(300.A1\)](#) (devis ministériel).
- [Mise en œuvre du programme d'études préuniversitaires « Sciences humaines »](#) (page Web).

Annexe

Programme d'études *Sciences humaines*, avant et après (formation spécifique seulement)

Programme précédent (2001-2024)	Nouveau programme (2021-auj.)
De 705 à 750 heures ■ Maximum d'heures par discipline en SH : S. O.	De 765 à 810 heures ■ Maximum d'heures par discipline en SH : 150
1. MÉTHODOLOGIE ET INTÉGRATION (min. : 165 h) 3 objectifs obligatoires • Méthodes quantitatives (60 h) • Méthodes de recherche (60 h) • Intégration des apprentissages (45 ou 60 h)	1. MÉTHODOLOGIE ET INTÉGRATION (min. : 195 h) 4 objectifs obligatoires • Méthodes de travail intellectuel (30 ou 45 h) • Analyse quantitative (60 h ou +) • Méthodes qualitatives (60 h ou +) • Intégration des apprentissages (45 h ou +)
2. INITIATION (min. : 180 h) 3 objectifs obligatoires • Économie (45 h ou +) • Histoire de la civilisation occidentale (45 h ou +) • Psychologie (45 h ou +) 1 objectif additionnel (45 h ou +) • Administration • Anthropologie • Civilisations anciennes • Géographie • Philosophie (établissements anglophones seulement) • Science politique • Sciences des religions • Sociologie <i>Cet objectif pouvait donner lieu à plusieurs cours.</i>	2. INITIATION (min. : 240 h) 3 objectifs obligatoires • Économie (45 h) • Histoire du monde depuis le XV^e siècle (60 h) • Psychologie (45 h) Au moins 2 objectifs additionnels (2 x 45 h) • Administration • Anthropologie • Civilisations anciennes • Géographie • Philosophie (établissements anglophones seulement) • Science politique • Sciences des religions • Sociologie <i>Chaque discipline dispose maintenant de son propre objectif.</i>
3. APPROFONDISSEMENT/APPLICATION (min. : 90 h) 2 objectifs obligatoires • Approfondissement en SH (45 h ou +) • Application en SH (45 h ou +) <i>Un même objectif pouvait donner lieu à plusieurs cours en SH, disciplinaires ou multidisciplinaires.</i>	3. APPROFONDISSEMENT (min. : 135 h) 1 objectif obligatoire • Analyse en SH (45 h ou +) <i>Cet objectif peut donner lieu à un ou plusieurs cours disciplinaires.</i> 2 objectifs optionnels • Observation en SH (45 h ou +) • Enjeu thématique en SH (45 h ou +) <i>Ces objectifs peuvent donner lieu à un ou plusieurs cours (cours multidisciplinaires seulement pour l'objectif « Enjeu thématique »).</i>
4. OBJECTIFS FACULTATIFS (max. : 315 h) 6 objectifs au choix • Enrichissement en SH (45 h ou +) • Biologie (45 h ou +) • Statistiques et probabilités (45 h) • Calcul différentiel (75 h) • Calcul intégral (75 h) • Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (75 h)	4. PRÉALABLES UNIVERSITAIRES (max. : 240 h) 5 objectifs au choix • Biologie (45 h) • Statistiques probabilités (45 h) • Calcul différentiel (75 h) • Calcul intégral (60 h) • Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (60 h)